



Caisse des dépôts et consignations-Bordeaux Office mobility management

The concern of Cdc-Bordeaux's establishment is due to the problems of traffic in Bordeaux and its suburbs and the paralysis of the traffic in Bordeaux-Lac's area at rush hours. This local context, the employees' pressure and the absence of improvement's prospects in the short or medium term justified the Cdc-Bordeaux's mobility management plan.

I Presentation of the initiative

The project has three aims. It must :

- ◆ Be integrated in the sustainable development policy of Cdc group.
- ◆ Contribute to the success of the guidelines defined in the Urban traffic of Bordeaux's area
- ◆ Present concretes solutions to transport problems.

It relies on the result of a survey on transport choices addressed to all employees of the establishment (about 1,100 people), a survey which combined a questionnaire and interviews. This diagnosis has highlighted the need for CDC to commit itself through incentives, respecting individual choices, and relying on good communication.

This survey also revealed the need for action within a larger co-operation framework including Le Lac's area.

II The Actions

The project develops along two guidelines :

- ◆ Internal action : CDC's mobility plan called "For moving differently, For moving better, For moving less".
- ◆ Global action : through an agreement for the creation of a mobility platform called "For an ecomobile area" with the companies and administrations situated in Bordeaux-La's area.

A mobility coordinator has been appointed and an assessment tool, the mobility account, allows to follow the action's efficiency. At last, a part of the actions initiated is integrated in CDC's environmental management system (label Iso 14001)

a) The mobility plan : “For moving differently, For moving better, For moving less”

- ◆ “For moving differently” : The aim is the promotion of alternative forms of transport. Proposals : financial participation for urban transport season tickets, internet site to organise car sharing and facilities for bikes.
- ◆ “For moving better” : The aims are about prevention actions for traffic risks, improvement of transport conditions... The actions are : establishment of a traffic risk prevention plan, establishment of an internet site dedicated to transport with direct access to transport providers, thinking how to switch to less polluting vehicles.
- ◆ “For moving less” : actions on working organisation to limit commuting or professional mobility : test on teleworking, development of teleconference.

b) Platform mobility “For an ecomobile area”

In June 2001, CDC-Bordeaux's office signed an agreement for the creation of a platform involving 7 other employers of Bordeaux-Lac's area, representing about 4,000 employees working in various sectors (public sector, hotels, trade, consular chamber). The City and the Urban Community of Bordeaux have joined the initiative.

This club is a privilege forum for reflections and proposals concerning improvement, development and preservation of Bordeaux-Lac's area.

Among the actions or proposals :

- ◆ Participation in the studies of the reorganisation of urban transports in Bordeaux's area,
- ◆ Project of information leaflets' creation for users (employees and clients) of Bordeaux-Lac's area
- ◆ Reflections on facilities for employees such as kinder gardens or on an adjustment of the local transport taxes to develop the mobility plan in companies.

III Results and perspectives

Change of commuter mode : improvements are not yet really visible. However there is a real progress in comparison with the former situation.

Not really visible since the present situation does not offer satisfactory transport alternatives. The participation in the studies meant to reorganise the transport network have been positive but it is necessary to wait for the implementation of the new transport network to observe a real change of the behaviours. The study revealed that the improvement of the transport options will not be just by itself a significant element determining a change of the behaviours if it is not accompanied by an offer of quality facilities which would give a response to the daily needs.

Effects are however significant if we consider that there are presently 32 subscribers of urban transports instead of 1 when the survey was initiated.

Instead of 2 or 3 regular cyclists, they are now 30 despite of the lack of improvement in the cycles' infrastructures.

Dialogue between the city and the companies : this dialogue has been introduced as it meets a need from both parts. It establishes a basis for partnership. The employers have now to take a new role, between AOT and users and this implies to find a compromise for actors whose strategies, governance way and time tables are so different : the users who claim for immediate effect, the company with short/medium term policy and the city with long term planning.

Companies involvement : employers feel more and more concerned by mobility issues and their impact on work. They agree that it is necessary to do something, together, but this concern must now find a concrete outcome in terms of means. An employer alone is not able to face this problem.

The project's future now depends on :

- ◆ our capacity to participate in the reorganisation's project of Bordeaux-Lac's area included on the Urban plan,
- ◆ the political involvement of all the stakeholders to decide about the means necessary to realise the Platform project.

Autor : Michel Rouland

Caisse des dépôts et consignations,
Direction des retraites, Etablissement de Bordeaux,
Rue du Vergne
33059 Bordeaux Cédex

Tel : 05.56.11.37.44

05.56.11.37.43

email : michel.rouland@caissedesdepots.fr

Web : www.cdc.retraites.fr

Proposition d'intervention : Déplacements domicile-activité (atelier-diaporama)

Le Plan de déplacement de la Caisse des dépôts et consignations –établissement de Bordeaux

La réflexion de l'établissement de Bordeaux trouve son origine dans les problèmes de circulation sur l'agglomération bordelaise et de la paralysie de la circulation sur le quartier du Lac aux heures de pointe. Ce contexte local, la pression des salariés et l'absence de perspectives d'amélioration à court ou moyen terme ont motivé cette démarche de plan de déplacement.

I Présentation du projet

Le projet de l'établissement s'inscrit dans une triple perspective :

- ◆ Concourir à la politique de développement durable du groupe Caisse des Dépôts,
- ◆ Etre un acteur responsable et contribuer à la réussite des orientations définies par le Plan de déplacement Urbain de l'agglomération bordelaise,
- ◆ Apporter une réponse durable aux difficultés de transports.

Il repose sur les résultats d'une enquête déplacements menée auprès de l'ensemble des employés de l'établissement (près de 1100 personnes) enquête associant une partie descriptive (questionnaire papier) et des entretiens approfondis.

Ce diagnostic a mis en avant la nécessité de marquer l'engagement de l'établissement par des mesures incitatives, respectent les choix individuels et qui s'accompagnent d'une communication performante.

Il a également fait prendre conscience de la nécessité d'agir dans le cadre d'une coopération la plus large possible en insérant ce dispositif dans son environnement qui englobe l'ensemble du territoire de Bordeaux-Lac.

II Les actions

La conduite du projet s'est articulée autour de l'animation conjointe de deux axes d'actions :

- ◆ Agir dans « l'entreprise » : le PDE de l'établissement intitulé « Se déplacer autrement, se déplacer mieux, se déplacer moins »
- ◆ Agir dans l'environnement : le protocole d'accord pour la création d'une plate-forme mobilité des entreprises du Lac.

Un correspondant déplacement a été désigné pour l'animation et la coordination de ces projets. Un outil d'évaluation permet de suivre l'efficacité des actions engagées, le compte-déplacement. Enfin, une partie des actions engagées est intégrée dans le système de management environnemental de l'établissement (norme Iso 14001).

a) Le PDE « Se déplacer autrement, se déplacer mieux, se déplacer moins ».

- ◆ Se déplacer autrement → L'objectif est d'inciter au report modal ou à l'adoption de comportements « durables ». Les mesures mises en œuvre concernent : la prise en charge partielle des frais d'abonnements aux transports en commun, la mise en ligne

sur Intranet d'une bourse de covoiturage et diverses mesures en faveur de la pratique du vélo.

- ♦ Se déplacer mieux → objectifs : agir en faveur de la prévention du risque routier, améliorer les conditions de transports, diminuer l'impact environnemental. Les mesures mises en œuvre concernent : l'élaboration d'un plan de prévention du risque routier, la mise en ligne d'un espace Intranet consacré aux déplacements avec un accès direct sur les sites des opérateurs de transports, réflexion sur l'acquisition de véhicules moins « polluants »...
- ♦ Se déplacer moins → objectifs : agir sur l'organisation du travail pour limiter les déplacements. Les mesures mises en œuvre concernent l'expérimentation d'une organisation en télé-travail, le développement des visio-conférences.

b) La plate-forme mobilité des entreprises du Lac : « Pour un espace écomobile »

L'établissement a signé en juin 2001 un protocole d'accord pour la création d'une plate-forme mobilité avec 7 autres employeurs du quartier du Lac représentatifs en terme de taille (près de 4 000 salariés) et de secteurs d'activité (public, hôtellerie, commerce, chambre consulaire). La ville et la Communauté urbaine de Bordeaux se sont associées à cette démarche.

Ce « club » est un lieu privilégié d'échanges, de réflexions et de propositions en faveur de l'aménagement, du développement et de l'attractivité du quartier du Lac.

Parmi les actions et les réflexions engagées :

- ♦ une participation aux phases d'études sur la restructuration du réseau de transport urbain, sur la desserte Ouest de l'agglomération bordelaise,
- ♦ un projet de création de guides d'information à destination des usagers (employés, clients...) du quartier du Lac,
- ♦ une réflexion sur la création de services d'aides à la personne : structure d'accueil pour les jeunes enfants des salariés,
- ♦ une réflexion sur l'aménagement du « Versement transport » en faveur des entreprises engagées dans des démarches de PDE,

III Les résultats et perspectives

Le report modal : les mesures prises sont encore peu visibles en volume mais sont néanmoins significatives par rapport à la situation antérieure.

Peu visibles car la situation actuelle n'offre pas de solutions alternatives satisfaisantes. La participation à l'étude sur la restructuration du réseau a permis d'obtenir de réelles avancées mais il faut attendre la mise en service du nouveau réseau en 2004 pour espérer un vrai commencement de report modal. De plus, l'étude a montré que l'amélioration de l'offre de transports ne sera pas à elle seule un élément déterminant du report modal si elle ne s'accompagne pas d'une offre de services de qualité.

Les effets sont néanmoins significatifs si l'on considère qu'on dénombre aujourd'hui 32 abonnés aux TC contre 1 seul au moment de l'enquête.

De 2 ou 3 cyclistes réguliers, on comptabilise aujourd'hui près de 30 pratiquants malgré l'absence d'amélioration des infrastructures cyclables.

Le dialogue « ville entreprise » : ce dialogue s'est instauré car il répond à une volonté conjointe. Il pose les bases d'un nouveau partenariat. Cela étant, l'employeur est amené à jouer un nouveau rôle, celui d'interface entre les AOT et l'utilisateur, ce qui pose le problème de la difficile conciliation entre des acteurs dont les stratégies, les modes de gouvernance ou les échelles de temps sont aussi différents, entre les besoins de l'utilisateur qui demande une réparation immédiate, le projet d'entreprise qui s'inscrit sur le court terme, le temps des villes qui se programme à l'échelle des générations.

L'implication des entreprises : les employeurs sont de plus en plus sensibilisés aux problèmes de mobilité et de ses répercussions sur l'activité. Ils partagent le constat de la nécessité à agir et de l'intérêt de l'action mutuelle mais cette mobilisation doit maintenant trouver sa traduction en termes de moyens pour la concrétisation des actions. Un employeur seul n'a ni les capacités ni la légitimité pour en assurer seul ou à plusieurs la réalisation.

Le devenir du projet est maintenant suspendu à la fois à notre capacité de participation au projet d'aménagement du quartier du Lac inscrit dans le PLU de l'agglomération et à la volonté « politique » de l'ensemble des acteurs à définir une organisation disposant des moyens nécessaires pour concrétiser ce projet de plate-forme.

Auteur : Michel Rouland

Caisse des dépôts et consignations,
Direction des retraites, Etablissement de Bordeaux,
Rue du Vergne
33059 Bordeaux Cédex

Tel : 05.56.11.37.44

05.56.11.37.43

courriel : michel.rouland@caissedesdepots.fr

Web : www.cdc.retraites.fr